Ville de Reuilly

Téléphone : 02.54.03.49.00

Mail : mairie@reuilly.fr

Site internet : reuilly.fr

Mairie de Reuilly

Les élus vous informent

SEPTEMBRE 2019 - n° 190

Club des Eco-Juniors

avec Justine et Léonie

Justine et Léonie proposent à leurs camarades du CM1 à la 5ème et à quelques adultes accompagnateurs de se retrouver pour un premier ramassage des déchets dans les rues de notre ville.

Dimanche 22 septembre de 10h à 12h

Rendez-vous devant la mairie de Reuilly.

Il est conseillé de porter des vêtements longs, des chaussures adaptées et des gants.

NOUVEAU!

PASSEPORT DU CIVISME

Passeport du civisme

Un passeport du civisme s'adressant aux élèves de CM2 va être mis en place d'ici quelques semaines en collaboration avec l'école élémentaire de Reuilly.

Ce passeport est construit autour de 5 thèmes : la mémoire, la solidarité, le patrimoine, la protection des citoyens et la préservation de l'environnement. Les enfants devront valider ces 5 étapes en réalisant des actions individuelles ou collectives pour ainsi se voir remettre une médaille du civisme.

N'oublions pas que le civisme, c'est s'intéresser à ce qui nous entoure, donner la priorité aux intérêts de la Nation et contribuer à construire la société dans laquelle nous vivons en s'impliquant dans la vie locale.

NOUVEAU !

ANIMATIONS POUR LES 12-17 ANS

Marceau BRUNET, est en charge depuis le 1er septembre, des activités pour les ados de 12 à 17 ans.

Celles-ci se dérouleront les mercredis et samedis après-midi et durant quelques après-midis lors des vacances scolaires.

Une réunion d'information aura lieu le

Vendredi 27 Septembre à 18h45 à la mairie,

avec ados et parents pour présenter le projet pédagogique, le déroulement et les modalités d'inscription.

Cette nouvelle prestation pour nos ados, s'inscrit dans la volonté municipale d'accompagner notre jeunesse et surtout de les inciter à s'investir et s'impliquer puisque le projet sera co-construit avec eux.

Pour information, Marceau intervient également à la cantine et à l'accueil périscolaire auprès des 3-11ans.

LUTTE CONTRE LE HARCELEMENT

Deux jeunes adolescents de Reuilly et de Paudy, ont créé une plateforme en ligne de lutte contre le harcèlement « STOP AU SILENCE », qui donne des informations sur le sujet, et aide les personnes qui en sont victimes.

Vous pouvez aller sur le site :
https://forumparoleindre36.wixsite.com/stopausilenceindre36

L'adresse mail est la suivante :
stop.au.silence.indre36@gmail.com

STOP AU SILENCE !

PROCHAINES MANIFESTATIONS

► **7 septembre au 23 octobre :** exposition de Léa LUKA organisée à la Maison de Reuilly par la Municipalité

► ***17 septembre : « Si on sortait » à Mehun sur Yèvre : visite du château de 14h30 à 17h (renseignements et réservations auprès d'Aurélie au 06 30 58 90 70)***

► **15 septembre :** thé dansant avec Nicolas Pasquet organisé par le Club Loisirs et Amitiés à la salle des fêtes

► **15 septembre :** course de voitures à pédales organisée par Imagin'Reuilly autour de la mairie

► **22 septembre :** rifles organisées par le Comité des Fêtes à la salle des fêtes

► **28 septembre :** concours interne organisé l'Amicale Boule Reuilloise à la Halle JP Berlot

► **29 septembre :** virades de l'Espoir organisées par l'Association ANELMUCO au camping

► **10 octobre :** repas-fromagée-jeux organisés par le Club Loisirs et Amitiés à la salle des fêtes

► **11 octobre :** assemblée générale du Judo Club Reuillois

EMBELLISSEMENT ET SECURITE DE LA VILLE : LE POINT SUR LES TRAVAUX…

- Route du Stade : les travaux de réfection de la bande roulante seront terminés mi-octobre.
- Mairie : le système informatique et la téléphonie ont été modernisés.
- Vidéo-protection dans le quartier des Tournelles/gare : nouvelle zone de vidéo-protection.
- Rue de Verdun : le nouvel abris-bus a été posé.

- Les marquages au sol de signalisations routières à la Ferté et Rue du Dr Apard ont été réalisés
- Les filets des cages de but au Stade d'Honneur ont été remplacés et sont désormais aux couleurs du Club de foot (rouge et blanc).
- Rue des Combattants d'AFN : 3 caniveaux ainsi qu'une tranchée ont été repris suite aux travaux réalisés. Les autres tranchées qui se sont affaissées restent pour le moment en l'état, dans l'attente de leur évolution et seront refaites par la suite.

- Plaine de jeux du Cluzeau : des travaux de nivellement de terrain sont intervenus sur la plaine de jeux du Cluzeau, en perspective de l'installation de nouvelles infrastructures de jeux prévues au printemps prochain, toujours en collaboration avec les jeunes.

VOIRIE - CIRCULATION

■ A l'occasion de la course de voitures à pédales qui aura lieu le 15 septembre, la circulation et le stationnement seront interdits autour de la mairie. Merci de votre compréhension.

■ Il est rappelé que la signalisation routière doit être respectée : les sens interdits pas empruntés ! Ces faits sont semble-t-il, répétés, à la Ferté où le sens de circulation a été modifié.

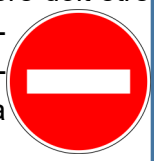

PERMANENCE DES ELUS
Lundi 7 Octobre 18h-20h

VENTE DE PARCELLES AU LOTISSEMENT DES CHAMPS DE DEVANT

2 parcelles **viabilisées** d'une superficie de 1241 m² et 1096 m² sont à vendre au prix de **15 € le m²**

Renseignements à la mairie : 02 54 03 49 00

SCOT ET PLUI : ENQUETE PUBLIQUE

Les démarches du Schéma de Cohérence Territoriale (Scot) et du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI) lancées en octobre 2017 entrent dans la phase d'enquête publique, avant son adoption définitive à la fin de l'année. Voici les modalités de cette enquête :

■ **durée** : du lundi 2 septembre au mardi 1er octobre 2019 inclus.

■ **consultation du dossier** : siège de la Communauté de Communes du Pays d'Issoudun, Hôtel de Ville, Place des Droits de l'Homme 36100 ISSOUDUN aux horaires d'ouverture.

■ **registre d'enquête** : un registe pour le Scot et un pour le PLUI sont à disposition du public pour y porter appréciations, suggestions et contrepropositions.
Les observations sur le projet de Scot peuvent être adressées par courrier ou par mail scot.ccpi@issoudun.fr et sur le projet PLUI peuvent être adressées par courrier ou par mail plui.ccpi@issoudun.fr.

■ **accueil du public** : M. BOURROUX, commissaire enquêteur, se tiendra à la disposition du public pour recevoir les observations sur les deux projets lundi 2/9 de 14h à 17h, mardi 10/9 de 14h à 17h, mercredi 18/9 de 14h à 17h, samedi 28/9 de 9h à 12h et mardi 1er/10 de 14h à 17h.

■ **sur internet** : les documents relatifs au SCoT et au PLUI peuvent être consultés en ligne sur www.issoudun.fr, rubrique Mairie en Ligne ou sur www.reuilly.fr

BAN DES VENDANGES POUR LE REUILLY AOC

L'arrêté Préfectoral n° 36-2019-09-03-001 du 3 septembre 2019 portant ban des vendanges du vignoble de REUILLY pour la récolte 2019 a été publié et a déterminé les dates suivantes :

- Pinot gris : jeudi 5 septembre 2019
- Pinot noir : jeudi 5 septembre 2019
- Sauvignon : lundi 9 septembre 2019

EXPOSITION A LA MAISON DE REUILLY

Changement de n° de téléphone de la Maison de Reuilly

REPRISE D'UN COMMERCE

« Le Petit Salon » tenu par Mélissa Roquain remplacera désormais Evelyne Coiffure. Nous souhaitons une belle retraite à Mme ROUSIE et une pleine réussite à Mélissa.

Tél : 02 54 49 21 29

CREATION D'UNE NOUVELLE ASSOCIATION

Une nouvelle association a été créée depuis le 23 juillet et se nomme **Clé'à'vie**. Elle pour objet de récolter des fonds pour aider à la lutte contre le cancer. Le bureau est ainsi composé :

- Présidente : Sandra MARIOT
- Trésorière : Séverine MOREAU
- Secrétaire : Delphine ROUZEAU

AIDE GRATUITE AUX DEVOIRS

L'association « entraide reuilloise » proposera gracieusement, dès le **jeudi 19 septembre**, de l'aide aux devoirs pour les enfants du CE1 au CM2 à l'école élémentaire de 16h30 à 17h30 (18h maximum). L'inscription est à faire auprès des enseignants. Pensez à apporter un goûter !

Pour tous renseignements, contacter l'association par l'intermédiaire de la page Facebook ou par mail : entraide.reuilloise@gmail.com ou par téléphone : 06.47.82.77.85

COLLECTE DES ENCOMBRANTS

La collecte des encombrants aura lieu

Mercredi 25 septembre au matin

Les objets sont à déposer la veille et la collecte se fera en 3 passages : un passage pour le tout venant, un passage pour l'ameublement, un passage pour les ferrailles et les déchets d'équipements électriques et électroniques. Les pneumatiques, les peintures et les ampoules sont à déposer dans les endroits réservés à leur recyclage.